Découvrez les rubriques culturelles, juridiques, économiques, financières de notre journal

BEZIERS - Infos



Concours affiche Feria de Béziers 2014 Jusqu'au 28/02/2014 - 17:00



Depuis 2011, **la Ville de Béziers** lance chaque année un concours pour la réalisation du visuel de l'affiche de la Feria, ouvert aux artistes du Languedoc-Roussillon. Avis aux artistes amateurs ou profesionnels, ce concours est reconduit pour 2014.

Le visuel qui sera créé pour représenter la Feria de Béziers 2014, devra être représentatif des 5 jours et 5 nuits de fête qui embraseront **Béziers** et ses Arènes **du 13 au 17 août 2014**.

La date limite de réception des projets est fixée au vendredi 28 février 2014 à 17 heures au service Culturel de la Ville.

Qui peut participer au concours ?

Le concours d'affiche est ouvert à tous les habitants domiciliés dans la Région Languedoc Roussillon.

Il s'adresse aux personnes physiques uniquement, à partir de 18 ans révolus au 28 février 2014 (date de clôture du concours).

Une seule affiche par personne est autorisée. Les affiches collectives ne seront pas admises.

Les pièces à fournir pour le concours

L'affiche devra être obligatoirement fournie au **format L40 cm X H60 cm** pleine page (hors marges). Chaque oeuvre devra être accompagnée :

d'une copie d'une pièce d'identité recto/verso.

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom et prénom du candidat. (A titre indicatif : quittance de loyer, d'eau, de gaz ou électricité, attestation Assedic, facture de téléphone, bulletin de salaire, avis d'imposition,...).
- de la « fiche d'identification du candidat et de l'oeuvre » dûment complété, daté et signé*
- de « l'attestation » indiquant que le candidat est régulièrement titulaire de tous les droits attachés au visuel, dûment complété, daté et signé*
- du « Contrat de cession des droits d'exploitation du visuel » (article 11), dûment complété, daté et signé*.

Remise des oeuvres jusqu'au 28 février 2014

Remise des oeuvres depuis le 6 janvier 2014 **jusqu'au vendredi 28 février 2014 à 17 heures** (date limite de réception).

Les oeuvres ne doivent pas être encadrées ou mises sous verre.

L'oeuvre et les documents susvisés pourront être :

- envoyés en recommandé avec accusé de réception (attention : la date faisant foi est la date de réception et non pas le cachet de la poste)

au Service Action Culturelle 13, boulevard du Guesclin 34500 BEZIERS ou

déposés contre récépissé au Service Action Culturelle 13, boulevard du Guesclin 34500 BEZIERS. Ouvert du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h – de 13h30 à 17h.

* Règlement et documents sur le site :

http://www.ville-beziers.fr/sites/ville-beziers.fr/files/media/pdf/reglement-concours-affiche-feria2014.pdf